

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical

Séance du jeudi 20 avril 2023 à 18h00

Délibération N° 2023/007

COMPETENCE EAU POTABLE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt avril à dix-huit heures, le Comité syndical à nouveau dûment convoqué après la séance du 13 avril 2023 pour laquelle le quorum n'a pas été atteint, s'est réuni à la salle de Rivières sous la présidence de **François VERGNES, Président. Mme Ludivine PAYA a été nommée secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT, le Conseil syndical a délibéré valablement sans condition de quorum.
Date de convocation et d'affichage : 14 avril 2023

CA2G	Titulaires	Présent	Absent excusé	Représenté par	CA2G	Titulaires	Présent	Absent excusé	Représenté par
ALOS	CAUDERAN Alain		X		LISLE SUR TARN	PUIBASSET Pascale		X	
AMARENS	GUILHABERT Alain	X			LOUPIAC	POZZA Pascal		X	
ANDILLAC	BROS Jacques		X		MEZENS	TISSERAND Jacques		X	
BEAUVAIS SUR TESCOU	EGUILUZ Bernard		X		MONTANS	BEZIOS Jean-Marie	X		
BERNAC	DELERIS Jean-Michel		X		MONTDURAUSSE	PAULIN Georges		X	
BRENS	TERRAL Michel	X			MONTELS	RAU Ludovic		X	
BROZE	TRENTAZ Serge		X		MONTGAILLARD	VIALAR Bernard		X	
BUSQUE	VAISSIERRE André		X		MONTVALEN	DELABRE Grégory			F.Vergnes
CADALEN	DAVALAN Christian	X			PARISOT	CHARRUYER Sébastien		X	
CAHUZAC SUR VERE	YECHE Francis		X		PEYROLE	CAMALET Alain	X		
CAMPAGNAC	BOULOC Jean-Louis		X		PUYBEGON	CINQ Robert	X		
CASTANET	POUX Cynthia		X		PUYCELSI	LAMBERMONT Ghislain	X		
CASTELNAU MAL	BOSC Frédéric		X		RABASTENS	PAYA Ludivine	X		
CESTAYROLS	THILLIEZ Claude		X		RIVIERES	MANEN Cyril		X	
COUFFOULEUX	GARRIDO Alain	X			ROQUEMAURE	SOULIES Claude		X	
DONNAZAC	BREUILLARD Caroline		X		SALVAGNAC	MIRAMOND Bernard	X		
FAYSSAC	ETERNOT Joël		X		SENOUILLAC	FERRET Bernard		X	
FRAUSSEILLES	BRUN Arielle		X		SAINT BEAUZILE	FAGES Philippe		X	
GAILLAC	SOUQUET Martine		X		STE CECILE DU CAYROU	CARAIRE Jean-Pierre		X	
GIROUSSENS	DUSSEL Francis	X			ST GAUZENS	BOULVRAIS Paul	X		
GRAULHET	ORTEGA Fernand		X		ST URCISSE	GAUSSERAND Marie-Claire		X	
GRAZAC	FAURE Nathalie		X		TAURIAC	MARTINEZ Christian		X	
ITZAC	DURAND Pascal		X		TECOU	DUBIETZ Philippe		X	
LABASTIDE DE LEVIS	VERGNES François	X			VIEUX	KURGOUALE Rose-Marie		X	
LABESSIERE CANDEIL	GALINIER Philippe		X		C2A	Titulaires			
LAGRAVE	SUDRE Didier	X			CASTELNAU DE LEVIS	DELHEURE Patrice		X	
LARROQUE	HELLAND Mark	X			MARSSAC SUR TARN	DONNEZ David		X	

LASGRAISSES	ASSIE Alain	X			3CS	Titulaires			
LA SAUZIÈRE ST JEAN	LAPEYRE Patrice		X		SAINTE CROIX	BOURG Didier		X	
LE VERDIER	DELPECH Jean-Marc		X		Communes				
					NOAILLES	GINESTE Jean- Philippe		X	
					Présents	16	Représentés	1	Absents 41

Nombre de Délégués : 58

EAU POTABLE

Objet de la délibération N° 2023/007

Renouvellement canalisation de Pet en Fabre -Plan de Financement

Monsieur Le Président rappelle que ce projet consiste à remplacer la conduite en fibro-ciment DN 200 datant de 1974 alimentant gravitairement le réservoir de Pet en Fabre (commune de Salvagnac) à partir de celui de Vertus Haut (commune de Rabastens) par une conduite en Fonte DN 200 mm sur près de 4 900 mètres. En tranche optionnelle est proposée la création d'une maille de secours avec le 200 acier alimentant le village de Salvagnac et par l'intermédiaire du surpresseur de Rumat le réservoir de Gibilis sur la commune de Pucelsi soit 650 mètres supplémentaires.

L'Etude de Projet du cabinet CET Infra a été remise à jour au mois de février 2023. Le montant global de cette opération est estimé à présent à 1 370 000 €HT. Monsieur Le Président propose de solliciter une aide financière à l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de projet de restructuration du réseau et d'amélioration de son rendement.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

- Agence de l'Eau Adour Garonne : 685 000 €HT
- Fonds propres du syndicat : 685 000 €HT

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Valident le projet
- Chargent le président de déposer un dossier de demande d'aide financière à l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Autorisent le président à signer tous les documents utiles à cette opération.

Résultat du vote :

DEL 2023/007		Élus présents	16	Élus représentés	1
Pour	17	Contre	0	Abstention	0

Ont signé le président et la secrétaire de séance,
Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,
Et publication sur le site internet du syndicat.

Pour extrait conforme,
Le président,
François Vergnes

